

Bruxelles, le 3 novembre 2020

**Belfius lance Belfius Equities Be=Long,
un compartiment de la sicav de droit belge Belfius Equities,
gérée par Belfius Investment Partners SA**

**Pour celles et ceux qui veulent investir dans des entreprises qui développent
des solutions et technologies pour une meilleure qualité de vie**

Selon les derniers chiffres d'Eurostat¹, les seniors belges se sentent généralement heureux et s'octroient un score de satisfaction de 7,5 sur 10. Les « plus jeunes parmi les aînés » (soit la tranche d'âge de 65 à 74 ans) sont les plus heureux, avec un score de 7,6 sur 10, et ils sont plus satisfaits de leur vie que les quadragénaires et quinquagénaires. Un des enjeux majeurs de notre société: leur permettre de vivre longtemps en bonne santé, mais aussi et surtout heureux, épanouis, en pleine forme. C'est pour soutenir les innovations qui répondent à cette évolution que Belfius lance aujourd'hui Belfius Equities Be=Long. Un nouveau Fonds² du futur investissant dans les sociétés qui contribuent à l'amélioration de la qualité et de l'espérance de vie.

En Belgique, 71% des seniors se sentent plus jeunes que leur âge. De l'énergie, ils en ont à revendre. Des rêves, ils en ont plein le cœur. Et si autant d'entreprises développent des produits et services qui leur sont réservés, ce n'est pas un hasard: les seniors veulent vivre leur vie en mode XXL.

C'est pourquoi Belfius lance, ce 3 novembre, Belfius Equities Be=Long, un nouveau compartiment thématique à l'attention de celles et ceux qui, à travers leurs investissements, souhaitent soutenir les entreprises qui répondent à cette évolution et développent des solutions et technologies pour une vie toujours plus longue et épanouissante.

Avec ce nouveau compartiment dédié à la longévité, Belfius, en tant que distributeur, élargit à nouveau son offre d'investissements qui ont du sens pour la société, tout en offrant de belles perspectives financières potentielles.

Avec Belfius Equities Be=Long, un compartiment de la sicav de droit belge Belfius Equities, gérée par Belfius Investment Partners S.A, gestionnaire de fonds, vous investissez dans des entreprises qui contribuent à l'amélioration de la qualité et de l'espérance de vie, sélectionnées par l'Investment Manager Candriam en se focalisant sur 3 axes majeurs:

- la santé (traitements médicaux, meilleure alimentation, activité physique, ...),
- l'interaction sociale et les divertissements (loisirs, connectivité, bien-être et soins du corps, ...),
- l'autonomie (maisons et voitures intelligentes, services d'aide, équipements de confort,...).

¹ Source Eurostat: https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-datasets/-/ilc_pw01

² Un fonds, également appelé fonds commun de placement ou sicav, ici, Belfius Equities Be=Long, compartiment de la sicav de droit belge Belfius Equities, est un instrument financier qui vous permet d'investir facilement dans un portefeuille de valeurs mobilières (actions, obligations, ...) en suivant une stratégie d'investissement déterminée, sans devoir vous préoccuper de la gestion quotidienne.

Ce compartiment répond ainsi à l'augmentation de la longévité et aux nombreux besoins qui en découlent, et entend de cette manière contribuer à rencontrer l'un des 17 objectifs de développement durable définis par l'ONU: «santé et bien-être à tout âge»³.

Critères de sélection rigoureux

Outre cette sélection thématique, des considérations ESG (Environnement, Social et Gouvernance) sont prises en compte. Ainsi, les entreprises sont sélectionnées si leurs activités répondent aux grands défis à long terme en matière de développement durable, que ce soit au niveau de l'environnement (avec, par exemple, la lutte contre le réchauffement climatique), la gouvernance sociale (exemple: l'interdiction de travail pour les enfants) ou encore la bonne gouvernance générale (citons comme exemples la transparence de la rémunération des dirigeants ou encore la lutte contre la corruption). Par ailleurs, la stratégie exclut les entreprises dont les activités sont considérées comme néfastes pour l'environnement et la société, de même que toutes les entreprises controversées, telles que le tabac ou les armes.

[Plus d'informations à ce sujet dans le prospectus.](#)

Vous trouverez plus d'informations sur la méthodologie utilisée et les critères de sélection à partir de la page 3.

Le compartiment Belfius Equities Be=Long comporte des risques et des frais et le capital et/ou le rendement n'est (ne sont) pas garanti(s) ou protégé(s).

Vous trouverez de plus amples informations sur le compartiment Belfius Equities Be=Long à partir de la page 3.

Double impact: aider à faire des maisons de repos et de soins des lieux attractifs où il fait bon vivre et travailler

Parce que les clients veulent que leur argent fasse aussi la différence pour la société belge, ce nouveau compartiment de Belfius vise un double impact sociétal: non seulement ils investissent dans des entreprises innovantes qui contribuent à la qualité de vie mais une partie des frais de gestion est également reversée à la Fondation Roi Baudouin, afin de booster l'initiative «Tubbe» au sein des maisons de repos.

Originaire de Suède, le modèle Tubbe⁴ entend faire des maisons de repos et de soins des lieux attractifs où il fait bon vivre et travailler. Basé sur la relation et la participation active de tous, il offre aussi plus d'autonomie aux résidents: création d'un potager, flexibilité des horaires, organisation d'événements festifs, ...

En 2020, 80 maisons de repos et de soins seront coachées sur la base de ce modèle. Dans les maisons qui appliquent déjà l'approche Tubbe, les résultats sont significatifs: après 1 an et demi, 55% des résidents disent désormais se sentir « chez eux, à la maison », contre 35% auparavant; le personnel a davantage le sentiment d'avoir de l'influence sur le fonctionnement de son département (67%, contre 50% avant Tubbe) et 61% des résidents sont d'avis que « le personnel les écoute quand ils ont des questions ou des problèmes » (contre 46% avant Tubbe).

³ <https://www.sdgs.be/fr/sdgs>

⁴ Pour plus d'infos, voir [Des maisons où il fait bon vivre et travailler](#) et [Rapport d'évaluation: vers un nouveau modèle de co-gestion basé sur le relationnel dans les maisons de repos et de soins](#)

Belfius Banque, en tant que promoteur, propose: Belfius Equities Be=Long

Compartiment de la sicav Belfius Equities de droit belge, gérée par Belfius Investment Partners SA.

Catégorie de produit



Vous trouverez de plus amples informations sur belfius.be/productcategorieën.

Caractéristiques

- ISIN: BE6320971631 (Dis) et ISIN: 6320959511(Cap)
- Durée: illimitée
- Prix de souscription minimum: 25 euros
- Valeur nette d'inventaire (VNI): chaque jour ouvrable bancaire – publication dans L'Écho et De Tijd, sur le site Internet de BeAMA (beama.be/nl/niw) et sur belfius.be/fonds avant 12h (heure locale). Les souscriptions après 12h se font à la VNI du jour ouvrable bancaire suivant.

Frais

- Frais d'entrée: maximum 2,5%
- 10% de réduction sur les frais d'entrée pour les souscriptions effectuées via Belfius Direct Net, Belfius Mobile ou Belfius Tablet.
- Frais courants: 1,92%, dont 1,50% de frais de gestion
- Frais de sortie: néant
- Frais de conversion: néant
- Droit de garde dossier-titres: néant
- Swing pricing: oui (max. 2%). L'application du swing pricing a pour objectif de protéger les actionnaires existants contre l'impact négatif sur la valeur d'inventaire qu'ils peuvent subir à la suite de frais provoqués par les entrées et les sorties d'autres investisseurs dans le compartiment. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le prospectus.

Grâce au compartiment Belfius Equities Be=Long, vous profitez des évolutions des marchés financiers sans devoir sélectionner vous-même des titres individuels.

Politique d'investissement

Principaux actifs traités: Actions de sociétés opérant dans le monde qui contribuent à l'amélioration de la qualité et de l'espérance de vie.

Stratégie d'investissement: Le fonds vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités et à surperformer l'indice de référence. Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités. À ce titre, le fonds cible des sociétés qui favorisent une meilleure qualité de vie au travers de 3 axes majeurs: la santé, les interactions sociales et les divertissements, ainsi que l'autonomie. Le fonds contribue ainsi à répondre à l'objectif de développement durable n° 3 des Nations unies: Bonne santé et bien-être à tout âge.

L'équipe de gestion sélectionnera rigoureusement un nombre limité d'actions émises par des sociétés de toutes capitalisations. L'univers éligible est filtré à l'aide de deux types d'exclusions ESG (Environnement, Social et Gouvernance) basées sur une approche normative et une exposition aux activités controversées. Par ailleurs, la stratégie exclut les entreprises qui:

- 1) ont enfreint de manière significative et répétée l'un des principes du Pacte mondial des Nations unies, couvrant les droits de l'homme et du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption, ou
- 2) sont notablement exposées à des activités controversées (telles que le tabac, l'armement, le charbon thermique et certaines autres énergies fossiles, etc).
- 3) ont une exposition à des pays considérés comme ayant un régime hautement oppressif. Le fonds pratique une sélection thématique relative aux axes traités plus haut, ainsi qu'une analyse fondamentale de la qualité financière et ESG des entreprises, tenant compte ainsi à la fois des facteurs financiers et ESG dans la valorisation des entreprises.

Ce processus d'analyse et de sélection s'accompagne d'une implication active en tant qu'actionnaire. Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables). Plus de détails sur l'usage des dérivés, sur le processus ESG appliqué sur ce fonds, sur les seuils appliqués sur les activités controversées et sur les autres activités controversées exclues sont repris dans le Code de Transparence de l'Investment Manager disponible sous: <https://www.belfiusip.be/fr/esg/index.aspx>.

Valeur de référence (benchmark): MSCI World (Net Return). Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Utilisation de l'indice:

- comme univers d'investissement. En général, les instruments financiers dans le portefeuille du fonds font majoritairement partie de l'indice. Ceci dit, des investissements en dehors de l'indice sont autorisés
- dans la détermination des niveaux/paramètres de risque
- à des fins de comparaison de performance.

Le fonds étant géré activement, il n'a pas pour objectif d'investir dans tous les composants de l'indice, ni d'investir dans les mêmes proportions que les composants de cet indice. Dans des conditions normales de marché, la tracking error attendue du fonds sera importante, à savoir supérieure à 4%. Cette mesure est une estimation des écarts de performance du fonds par rapport à la performance de son indice. Plus la tracking error est importante, plus les déviations vis-à-vis de l'indice sont importantes. La tracking error réalisée dépend notamment des conditions de marché (volatilité et corrélations entre instruments financiers) et peut dès lors s'écarter de la tracking error attendue.

La politique d'investissement a été reprise du document 'Informations clés pour l'investisseur'. Le capital et/ou le rendement n'est/ne sont pas garanti(s) ou protégé(s).

Principaux risques

Indicateur de risque et de rendement synthétique: Niveau de risque 6. Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité* de l'historique du fonds, où 1 reflète le niveau de risque le moins élevé et le rendement potentiel le plus faible, et 7 est le niveau le plus risqué avec le rendement potentiel le plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (tant augmenter que diminuer) et le niveau de risque le plus bas n'implique pas que l'investissement soit 'sans risque'. La volatilité*, indiquée par ce niveau de risque, mentionne dans quelle mesure la valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. De plus amples informations sur les risques sont disponibles dans le prospectus et le document 'Informations clés pour l'investisseur' ou sur belfius.be/riscos-beleggingsproducten.

* Indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Plus la volatilité est élevée, plus le risque lié au fonds et au rendement potentiel est important.

Risque de change

Le compartiment peut être influencé par les fluctuations des taux de change.

Risque lié aux produits dérivés

La plupart des produits dérivés dont la valeur dépend du prix d'un ou plusieurs actifs sous-jacents (matières premières, devises, indices...) sont caractérisés par un grand effet de levier (prix d'achat ou de vente fixé à l'avance). Cela les expose, à la hausse comme à la baisse, à des variations de cours beaucoup plus importantes que les produits traditionnels.

Risque de liquidité

Le compartiment peut investir dans des actifs qui ne sont pas facilement négociables sur un marché. Cela peut influencer négativement la vente.

Risque de concentration

On parle ici de perte en raison d'une concentration trop importante des investissements dans certaines catégories d'actifs ou sur certains marchés.

Vous trouverez de plus amples informations sur les risques applicables au fonds et aux compartiments éventuels du fonds dans le prospectus, le document 'Informations clés pour l'investisseur' ou sur belfius.be/risques-investissements.

Fiscalité

Sur la base de la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, les revenus octroyés aux investisseurs particuliers en Belgique sont soumis à l'impôt des personnes physiques comme suit:

ISIN: BE6320971631 (Dis)

- précompte mobilier: la plus-value éventuelle n'est pas soumise au précompte mobilier si le compartiment ne détient pas plus de 10% en titres de créance en sous-jacent. Si plus de 10% sont investis en titres de créance, un précompte mobilier de 30% sera retenu sur la partie de la plus-value qui correspond à la partie sous-jacente investie en titres de créance.
- précompte mobilier: 30% de précompte mobilier libératoire sur les dividendes.
- taxe boursière: pas de taxe boursière à la sortie.

ISIN: BE6320959511 (Cap)

- précompte mobilier: la plus-value éventuelle n'est pas soumise au précompte mobilier si le compartiment sous-jacent ne détient pas plus de 10% de créances. Si plus de 10% sont investis en créances, le précompte mobilier sera prélevé sur la partie de la plus-value qui correspond à la partie sous-jacente investie en créances.
- taxe boursière (TOB): 1,32% (max 4.000 EUR) lors du rachat ou en cas de conversion des parts de capitalisation en parts du même compartiment ou d'un autre compartiment.

Pour plus d'informations relatives au précompte mobilier et à la Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB), veuillez contacter votre conseiller financier. Les investisseurs qui ne sont pas soumis à l'impôt belge des personnes physiques doivent s'informer du régime d'imposition qui leur est applicable.

Nous vous recommandons de lire le document '[Informations clés pour l'investisseur \(KIID\)](#)', le [prospectus](#) et la [fiche produit \(Cap\)](#), [fiche produit \(Dis\)](#) avant de prendre une décision d'investissement. Ils sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque et via belfius.be.

Notre service de gestion des plaintes (complaints@belfius.be), le Negotiator Claims (negotiation@belfius.be) et l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II, 8 à 1000 Bruxelles (ombudsfm.be), sont là pour vous aider.

Contacts presse

Belfius Banque & Assurances

Ulrike Pommee, + 32 (0)2 222 02 57 / ulrike.pommee@belfius.be - press@belfius.be